



CODIFAM

Lyon Bron 24 au 28 septembre



Les délégations





Le Centre Rotarien de la Jeunesse – CRJ

Résumé de la délégation

2 DGE avec voix délibératives, élus pour 3 ans

L'association

Le CRJ est une association sans but lucratif soumise aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Tous les districts français et francophones peuvent en devenir membres. Chacun dispose de 4 voix délibératives aux Assemblées Générales IPDG, DG, DGE, DGN.

Rôle et mission

Le CRJ est mandaté par les districts adhérents pour animer, faciliter et développer les programmes d'actions du RI en faveur des jeunes.

Pour agir et promouvoir ces programmes, le CRJ s'est structuré en 2 domaines stratégiques :

- **Les Echanges de jeunes, longs, familiaux, camps, jeunes générations**
- **Le service aux Jeunes, Ryla, Clubs Interact et Rotaract et plus généralement tous les anciens bénéficiaires d'une action rotarienne.**

Le Gouverneur délégué doit s'impliquer au sein de l'équipe du CRJ.

Il représente activement sa promotion aux CA et participe aux choix stratégiques du CRJ.



ASSOCIATION LE ROTARIEN

Résumé de la délégation :

4 DGE pendant 3 ans avec 3 réunions du CA/an

1 DGE pendant 2 ans au comité de rédaction avec 2 réunions/an

CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 DGE sont choisis par la promotion pour être administrateurs PENDANT 3 ANS. Ce choix leur permet d'être candidats à l'élection par l'assemblée générale de l'association qui doit les élire, puis les renouveler chacune des deux années suivantes en qualité de DG, puis de PDG).

Il y a trois réunions du CA par an :

- À l'issue de l'assemblée générale, pour élire ou réélire les membres du bureau étant parvenus au terme de leur mandat,
- En avril-mai pour un examen de la situation générale, la projection des comptes au 30 juin, et le budget prévisionnel de l'exercice suivant (1^{er} juillet - 30 juin)
- En octobre pour l'arrêté des comptes au 30 juin après contrôle du Commissaire aux comptes, et la préparation de l'AG de novembre

PRIX Littéraire des Rotary-clubs de langue française



Résumé de la délégation :

1 DGE des pays francophones pendant 1 an

Le Prix littéraire des Rotary-clubs de langue française a été créé en 1988 par Claude LAINÉ, alors président du Rotary-club de PARIS ACADÉMIES.

Sous l'impulsion de Bernard JUNG, Gouverneur du District 1660 en 1988-1989, il est devenu national par la participation de tous les districts rotariens de France.

Ce prix annuel récompense l'auteur d'un ouvrage d'expression française (roman, récit, poésie...) publié après le 1^{er} octobre de l'année précédente. Il est assorti d'un chèque de 3000 Euros. Il donne par la suite au lauréat l'occasion d'être invité à présenter son œuvre lors de réunions rotariennes.



ASSOCIATION ESPOIR en TETE

Résumé de la délégation :

2 DGE pendant 1 an avec 2/3 réunions/an

Depuis 2005, l'année du centenaire du Rotary, avec l'action Espoir en tête, les Rotariens de France sont mobilisés pour la recherche sur le cerveau

Chaque année, toute la France, le même jour, dans plus de 450 salles de cinéma, à l'appel des Rotariens de France, environ cent mille spectateurs assistent ensemble à une avant-première d'un grand film au profit de la recherche fondamentale sur le cerveau.

Composition du Conseil d'administration :

- Comité – Président – Vice Président – secrétaire – trésorier – 3 ans**
- 2 DG – 2 DGE pour 1 an**
- 24 délégués des districts**
- 4 Conseillers techniques**

Le CODIFAM

Résumé de la Délégation

3 DGE pendant 2 ans avec 2 réunions minimum/an
Le délégué de promotion avec un mandat de 3 ans

Articulation et organisation :

Le CODIFAM est une association loi 1901 dénommée « Comité des Gouverneurs Francophones, du Rotary International », soumise aux règles du manuel de procédure du RI applicables en la matière.

Le CODIFAM « Groupe administratif multi-districts », l'Association comporte deux structures :

1. / **Le Collège de l'Amicale** comprenant tous les membres actifs,

Le Collège de l'Amicale est représenté par le Conseil d'administration qui en assure la gestion.

2. / **Le Conseil des Gouverneurs**, composé des Gouverneurs en exercice et des Gouverneurs élus membres actifs de l'Association.

Il est présidé par le Délégué de promotion des Gouverneurs en exercice et il a compétence exclusive en matière d'actions multi-districts, que tout ou partie de ses membres décide de réaliser.

Il organise et gère lui-même ses activités, ses finances et les actions multi-districts. Il peut faire appel, pour certaines tâches, au Bureau du CODIFAM.



CONCOURS NATIONAL PROMOTION DE L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE

**Co organisé par les Districts français du Rotary et la
Conférence des Grandes Ecoles
placé sous le Haut Patronage de
la Commission Nationale Française Pour l'UNESCO**

OBJECTIF :

**Le Concours Promotion de l'Ethique Professionnelle a pour objectif
d'inciter les étudiants,**

**responsables économiques et techniques de demain, à réfléchir au rôle de l'éthique
professionnelle et aux enjeux fondamentaux qui s'y rattachent.**

Co organisé par les Districts français du Rotary et la Conférence des Grandes Ecoles,

il est ouvert

**aux étudiants de niveau Bac + 3 à doctorant, de tous les
établissements de l'enseignement supérieur, ressortissant ou
non de la CGE, et des universités.**



C.I.P. **Coordination Nationale des Comités Inter-Pays** **France**

2 DGE avec une mission de 2 ans – 2 réunions par an

OBJECTIF :

La Coordination Nationale des Comités Inter-Pays a pour objet de superviser l'ensemble des activités et d'apporter son soutien aux sections françaises des CIP. Elle a un rôle d'assistance auprès des Présidents de CIP dans leur mission qui est définie par le Rotary International

La mission d'un CIP est d'enclencher une dynamique qui encouragera les Rotariens à visiter leurs pays respectifs, à renforcer la camaraderie et les actions en encourageant les clubs et districts à nouer des liens avec leurs homologues dans d'autres pays et contribuer ainsi à la paix mondiale.



Le délégué de promotion

Résumé de la délégation

1 DGE avec une mission pour toute la vie

2 réunions minimum du CA du CODIDAM/an pendant 3 ans

La mission

Savoir

- Suggérer et préparer le voyage de promotion,
- Etre un lien avec les interlocuteurs de la Promotion, sans en devenir le représentant exclusif,
 - Etre un relais informatif au plan interne comme externe,
 - Apaiser, s'il y a lieu, les tensions au plan interne, comme externe.

Savoir durer

- Initier régulièrement les contacts entre les membres de la promotion,
- Favoriser les échanges et transferts d'information et de connaissances,
- Repérer les besoins, souhaits et autres centres d'intérêts rotariens, comme amicaux,
 - Susciter le partage.

Savoir perdurer

- Devenir, pour une année, le Président du Conseil des Gouverneurs,
- Rester la référence de la Promotion pour susciter l'amitié partagée et organiser les rencontres de promotion, après le gouvernorat,
- Garder l'humilité requise pour savoir s'effacer derrière une fonction prenante, usante parfois, mais tellement passionnante.

CRJ
2

Le Rotarien
4 + 1

Prix littéraire
1

Espoir en tête
2

Leader Promo
1

Prix de l'éthique
0

Codifam
3 + Leader

CIP
2



TOTAL
16

Synthèse des délégations

1 - Centre Rotarien de la Jeunesse :

2 DGE avec voix délibérative pour une mission de 3 ans

2 - Le Rotarien

4 DGE pendant 3 ans avec 3 réunions du CA/an

1 DGE pendant 2 ans au comité de rédaction avec 2 réunions/an

3 - Prix littéraire

1 DGE des pays francophones

4 - Espoir en tête

2 DGE pendant 3 ans avec 2/3 réunions/an

5 - CODIFAM

3 DGE pendant 2 ans avec 2 réunions minimum/an

+ Le délégué de promotion avec un mandat de 3 ans

6 - Concours d'éthique professionnelle

Pas de délégation

7 - C.I.P. Coordination Nationale des Comités Inter-Pays

2 DGE pendant 2 ans avec 2 réunions/an

8 - Le délégué de promotion

1 DGE avec une mission pour toute la vie

2 réunions minimum du CA du CODIDAM/an pendant 3 ans

